

SPECTACLE
vivant EN
BRETAGNE



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE
COOPÉRATION CULTURELLE

Remontée globale d'informations

(données 31 mars-31 mai 2020)

Enquête régionale

**« Les incidences de la pandémie de COVID-19,
sur l'économie du spectacle vivant »**

Pour la période du 1^{er} mars au 30 juin 2020

Le questionnaire adressé par Spectacle vivant en Bretagne s'est appuyé sur la proposition de la DRAC et de la Région. Nous l'avons adapté à notre secteur d'activité et lui avons adjoint une dimension liée aux activités de diffusion (à partir notamment d'un premier questionnaire adressé par l'ODIA Normandie aux équipes et structures de sa région). Après deux remontées d'observation partielles (données au 14 avril et au 4 mai) cette enquête a couru sur deux mois, du 31 mars au 31 mai 2020.

Avec 132 réponses, les observations présentées ci-dessous ont une vraie valeur représentative des impacts de cette crise sur l'ensemble du secteur du spectacle vivant en Bretagne. Mais avant de reprendre précisément les chiffres de cette enquête nous souhaitons rappeler en introduction quelques éléments concernant notre secteur d'activité parmi les plus dynamiques de la région mais aussi un des plus touché par cette crise puisque parmi les premiers confinés et vraisemblablement le dernier « déconfiné ».

Le secteur se structure autour de 910 établissements sachant qu'un établissement peut être amené à couvrir différentes activités et gérer en même temps un lieu, un festival et/ou bien encore un bureau de production ou d'accompagnement d'artistes.

Ils se répartissent comme suit :

- 380 festivals professionnels dans le domaine du spectacle vivant (3,2 millions de festivaliers dénombrés)
- 156 salles et lieux de diffusion augmenté à environ 400 si on y intègre les centres culturels et salles polyvalentes non dédiés mais pratiquant de façons plus ou moins régulière de la programmation de spectacles.
- Environ 600 Compagnies (dont 450 de Théâtre et de danse) sont recensées. Ce chiffre ne couvre pas l'ensemble de la population des artistes puisque les musiciens et musiciennes, notamment celles et ceux des musiques actuelles mais aussi des musiques traditionnelles, appartiennent souvent à plusieurs ensembles/groupes et ne sont pas structurés en compagnies (10 000 sonneurs de bagad par exemple même si tous et toutes ne sont pas professionnels).

Pour ces 910 établissements, notons une grande fragilité pour une moitié d'entre eux puisque 67% fonctionnent sans permanents et s'appuient sur l'emploi intermittent.

Le secteur du spectacle vivant en Bretagne réunit 13 700 salariés, 50% sont des artistes, 75% d'entre eux relèvent de ce que nous appelons le régime de l'intermittence

A l'occasion de notre enquête close au 31 mai, nous avons collecté 132 réponses (majoritairement des équipes artistiques et Cies). Notre enquête a donc valeur « d'échantillonnage » et représente 14,5 % du total des établissements du spectacle vivant en région.

En sachant que les structures les plus importantes en volume budgétaire et en nombre de salariés (lieux labellisés comme par exemple le Théâtre National de Bretagne, le Théâtre de

Lorient, le Quartz, les Scènes Nationales de St Brieux et Quimper, les Pôles Nationaux de Brest et de Lannion et les festivals comme Les Vieilles Charrues, le Festival Interceltique ou bien encore La Route du Rock etc.) n'ont pas répondu, nous posons donc l'hypothèse que, pour avoir une vision plus globale des impacts constatés, nous pourrions sans trop de risques multiplier à tout le moins les chiffres présentés par 10.

Enfin pour clore cette introduction et donner une idée de l'impact de nos activités sur l'économie régionale, nous disons souvent que dans notre secteur d'activité pour un euro de budget, nous en fabriquons 4 dans l'économie de nos territoires et parfois plus.

A titre d'exemple, le FIL de Lorient avec un budget de 5 millions apporte à l'économie locale 24 millions d'euros.

Nous n'avons pas ce chiffre d'impact pour Les Vieilles Charrues à Carhaix mais le budget de ce festival est de 17 millions dont 14 sont constitués par des recettes propres.

Majoritairement les budgets de nos festivals sont constitués à 80% par des recettes propres.

SOMMAIRE

Identité des répondants.....	6
Annulations et reports :	
pour les équipes artistiques et bureaux de production et/ou d'accompagnement.....	8
pour les structures de programmations et festivals.....	10
Impacts sur l'emploi.....	12
Impacts budgétaires.....	14
Premiers dispositifs utilisés et expression des besoins... 	16
Annexes (commentaires).....	18
Annexes (structures répondantes).....	20
Annexes (formulaire).....	22

Identité des répondants

Sur les 132 réponses, **74** proviennent d'équipes artistiques, **15** de bureaux de production et/ou d'accompagnement, **43** de lieux et/ou structures de programmation (festivals*).

La part la plus importante de ces réponses provient d'équipes et de structures du **département d'Ille et Vilaine (50%)**.

Parmi les équipes et bureaux, la catégorie « **théâtre/théâtre d'objet et marionnettes** » (**45%**) est la plus représentée.

Dans la catégorie «musiques», ont été regroupées, les musiques actuelles et les musiques savantes (4 ensembles instrumentaux et vocal).

Enfin, **83%** des organisations et structures ayant répondu sont de **forme associative**. A nuancer pour les structures de programmations/festivals, dont 44 % sont des lieux, à programmation annuelle, rattachés à une collectivité ou sous forme d'EPCC.

* **Lyncéus festival - Festival Art Rock - Lieux Mouvants - Les Esclaffades**

Petit festival - Astropolis

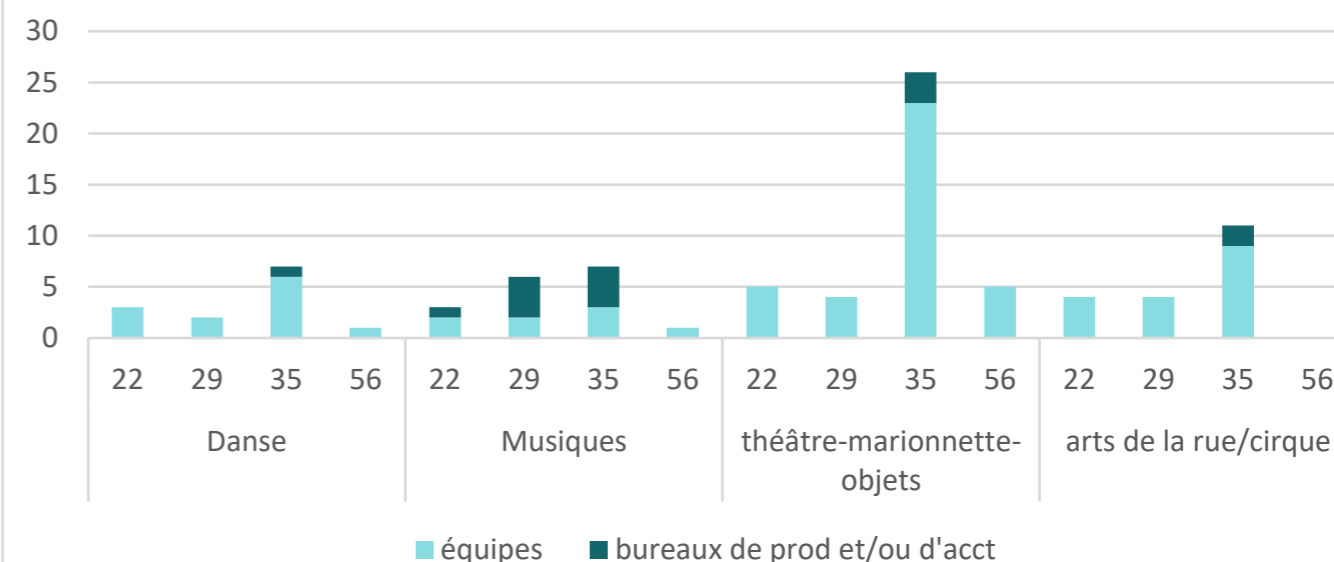
Mythos - Temps fort Arts du cirque - Yaouank - DésARTiculé - Paillettes & Mimolettes

Méliscène - Plage de danse en Morbihan - (Des ronds dans l'eau)

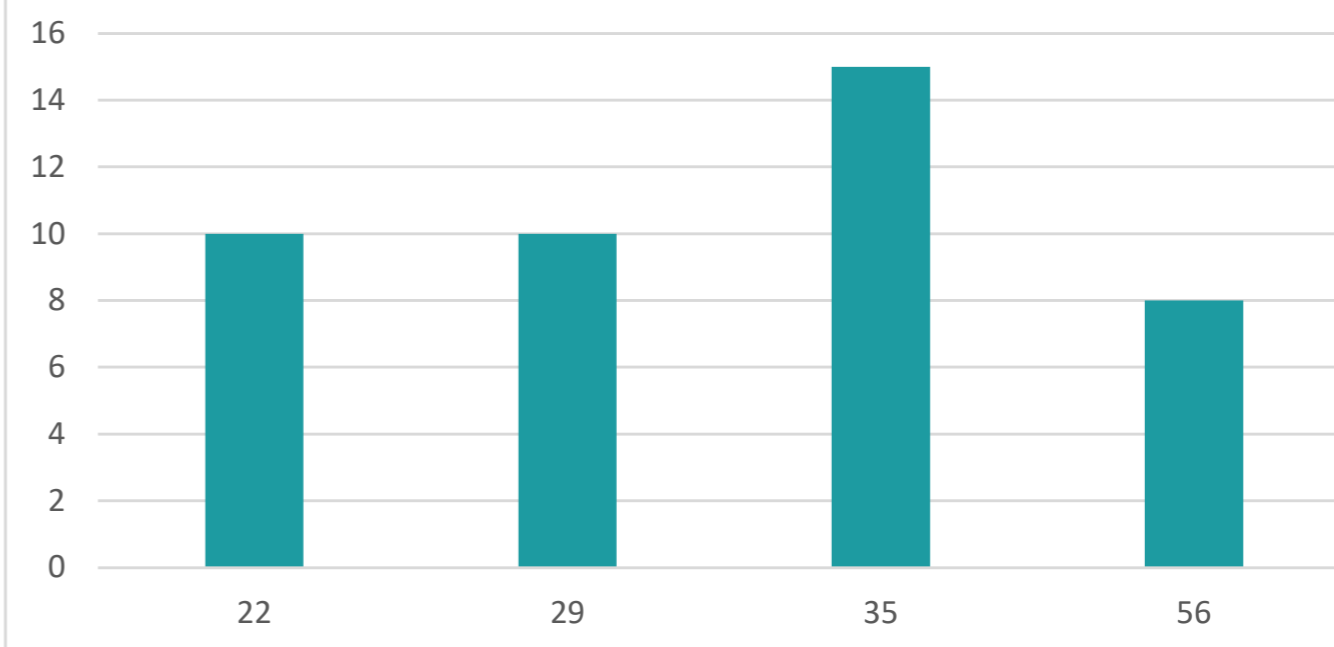
Les annulations de ces festivals influent naturellement de façon importante sur les chiffres des «lieux/structures de programmation» de notre enquête.

structuration	asso. 1901	sa-sarl	collectivité	EPCC	Coopérative - Scop - Scic	Totaux
équipes	74					74
bureaux de prod et/ou d'accompagnement	12	2	1			15
Lieux/structures de programmation	23	0	15	4	1	43
totaux	109	2	16	4	1	132

graphique 1 - Equipes et bureaux de production et/ou accompagnement : répartition géographique des structures répondantes



graphique 2 - Lieux/structures de programmation (dont 13 festivals) : répartition géographique



Annulations et reports pour les équipes artistiques et bureaux de production et/ou d'accompagnement

Du côté des équipes artistiques et bureaux de production et/ou d'accompagnement, **1332 annulations de dates de diffusion** sont annoncées. **42%** de ces dates concernent le seul secteur théâtre/m Marionnettes/objets, **28%** la musique et **24%** pour les arts de la rue/arts du cirque.

La solidarité a été plutôt au rendez-vous, puisque **86%** (1139) de ces représentations annulées ont été reportées.

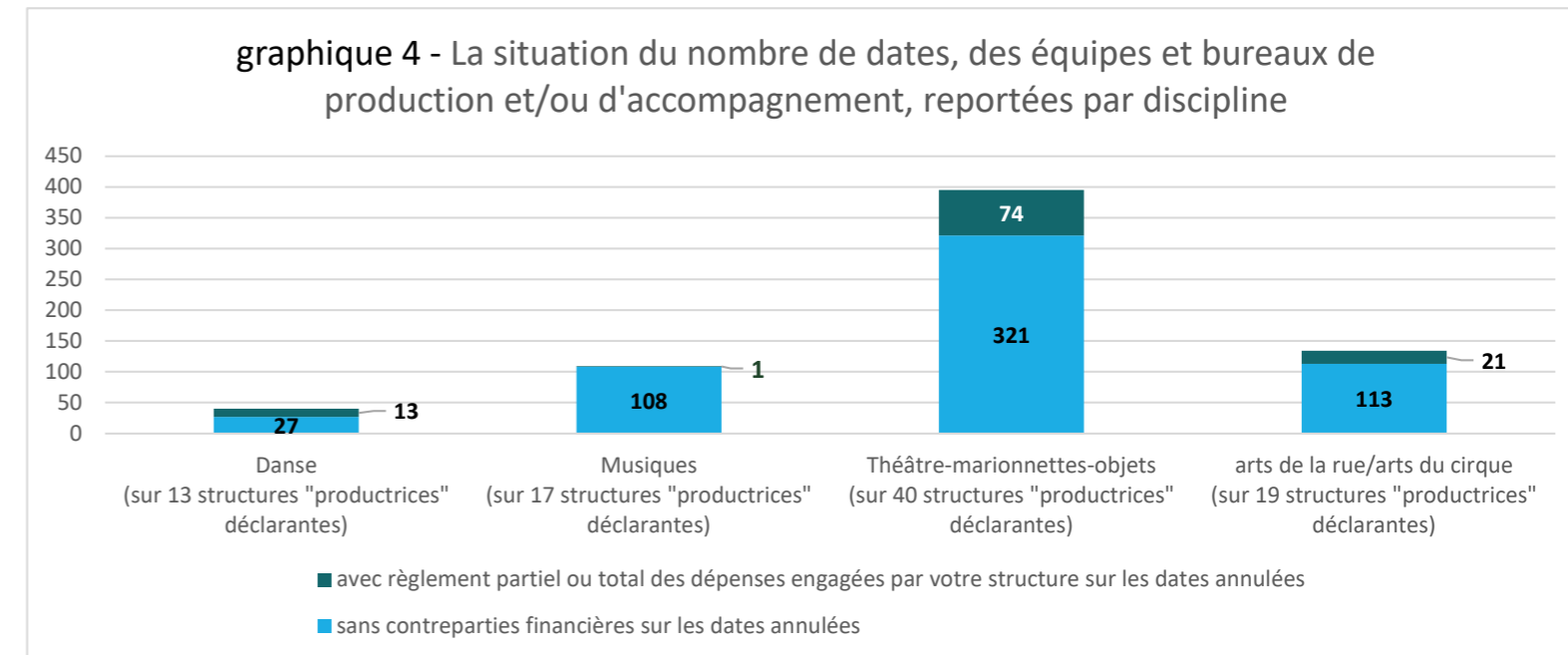
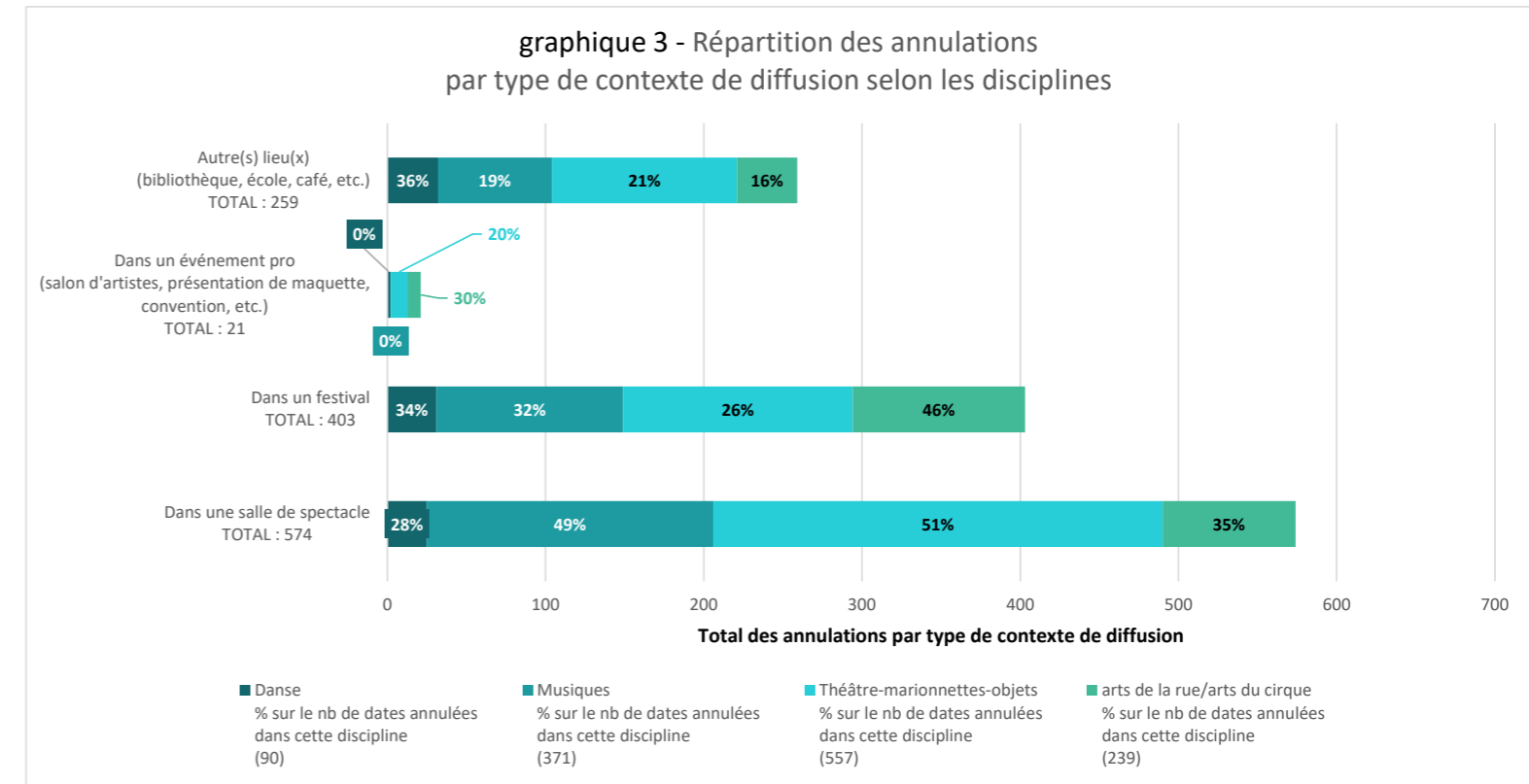
Par contre, seules **14%** (154) d'entre elles ont fait l'objet d'un paiement partiel ou total des dépenses engagées.

L'une des explications tient au fait que, lorsque les reports s'effectuent sur la même année civile, les établissements notamment en régie publique n'ont pas la possibilité de payer « 2 fois » la même cession.

NB : si nous appliquons notre coefficient multiplicateur de 10, nous pouvons poser l'hypothèse de l'annulation d'environ 13000 dates de spectacles.

Concernant le contexte de diffusion nous constatons que la part la plus importante (46%) des annulations signalées sont liées à des programmations saisonnières de salle de spectacle, viennent ensuite (32%) les annulations intervenant dans le contexte de festivals

La danse propose une particularité puisque la part la plus importante des annulations concernant la discipline s'effectue dans le contexte de diffusion intitulé « autre(s) lieu(x) ».



Annulations et reports pour les structures de programmations et festivals

Les structures de diffusion et festivals signalent 933 annulations. Seul 34% (323) de reports sont actés à ce jour avec une différence nette entre salle de spectacle (64% de ces reports) et festival (36%).

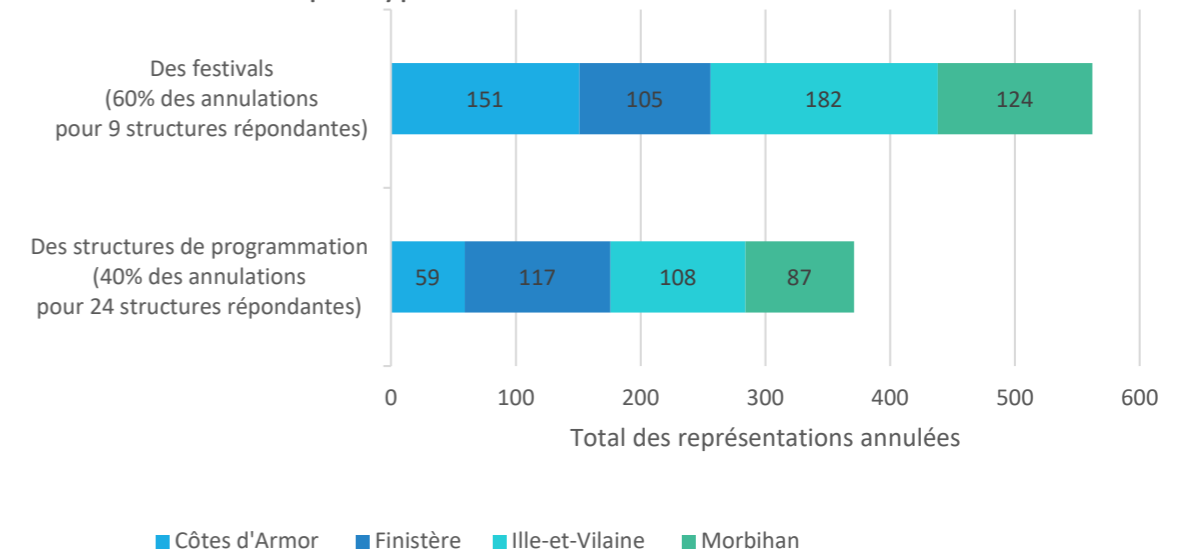
En sachant que les budgets des festivals sont assis à 80% sur des recettes propres, pour certains la question de leur survie en 2021 se pose. En l'absence de visibilité sur les budgets à venir, les plus fragiles n'ont pu proposer ni report ni paiement partiel ou total des annulations.

47% des reports actés le sont sur les 3ème et 4ème trimestre 2020 (157 sur 323). Ceci participe sans nul doute à « l'embouteillage » évoqué par beaucoup de nos interlocuteurs et engendre un certain nombre d'inquiétudes :

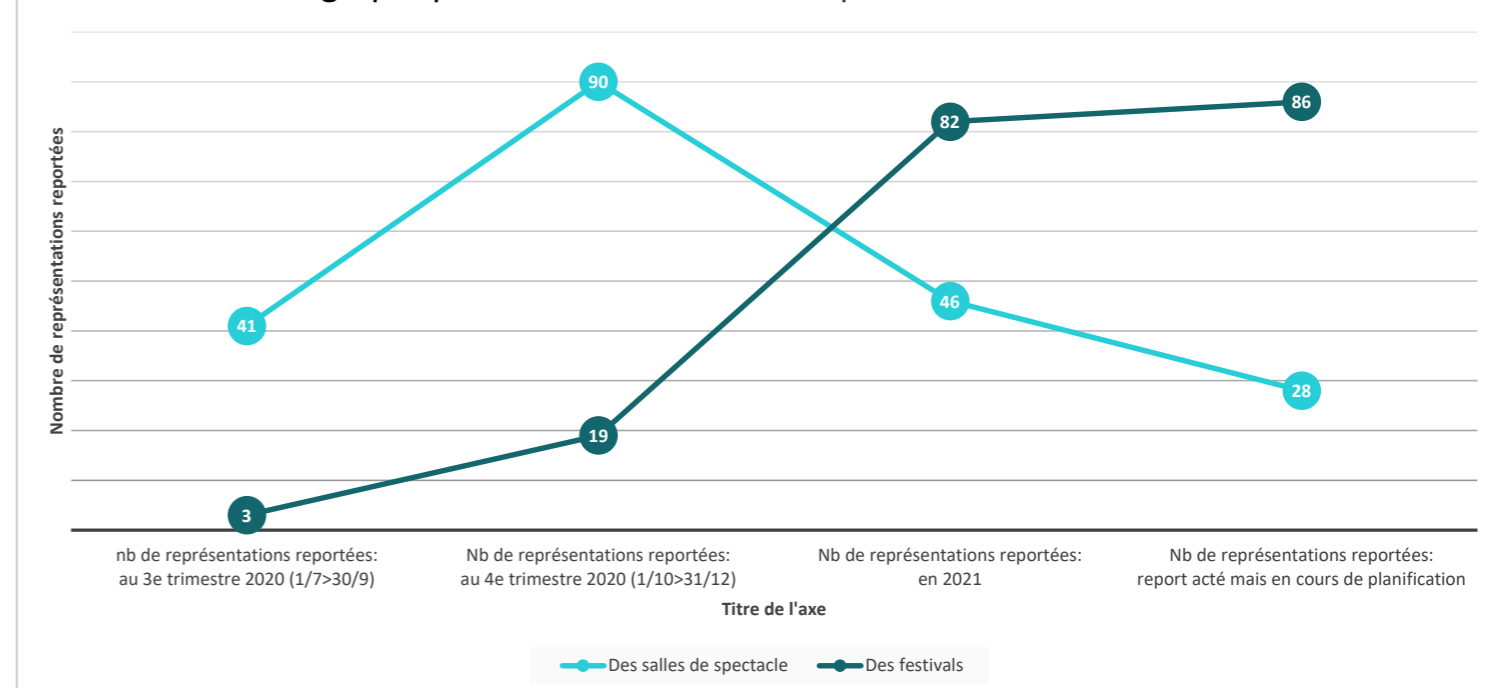
- au-delà des interrogations qui continuent de peser sur les conditions d'accueil des spectateurs, quid de la fréquentation publique devant cette « sur offre » de programmation à l'automne et la « concurrence » qu'elle provoquera entre les structures de programmation ?
- Quelle mobilité et politique de repérage possibles pour les responsables de programmation qui risquent d'être surinvestis et (pré)occupés par la gestion de cet automne dans leur structure respective ?

De façon logique les reports de spectacles, programmés dans un cadre festivalier, s'envisagent en 2021 (43%) ou sont en cours de planification (45%). Là aussi cela interroge sur les capacités de programmation nouvelles et les reports « à nouveau » que cela risque d'entraîner pour les créations à venir, voire le rétrécissement des perspectives de diffusion pour celles-ci.

graphique 5 - Nombres de représentations annulées par type de structure



graphique 6 - Planification des reports sur 2020 et 2021



Impacts sur l'emploi

2037 contrats d'intermittents ont été annulés **sans être payés**. Parmi ceux-ci, **64%** concerne des **contrats d'artistes**.

Pour les équipes artistiques et bureaux de production et/ou d'accompagnement (89 répondants), on dénombre **1371 salarié.e.s impacté.e.s** : 85% relèvent du régime de l'intermittence et **77% sont des artistes**.

Pour les lieux et/ou structures de programmation & festivals (43 répondants), **1347 salarié.e.s impacté.e.s** :

pour les lieux structures de programmation 355 salarié.e.s impacté.e.s : 62% relève de l'intermittence et **65%** sont des **technicien.ne.s**.

Pour les festivals 992 salarié.e.s impacté.e.s **91%** relève de l'intermittence et **53%** sont des **technicien.ne.s**.

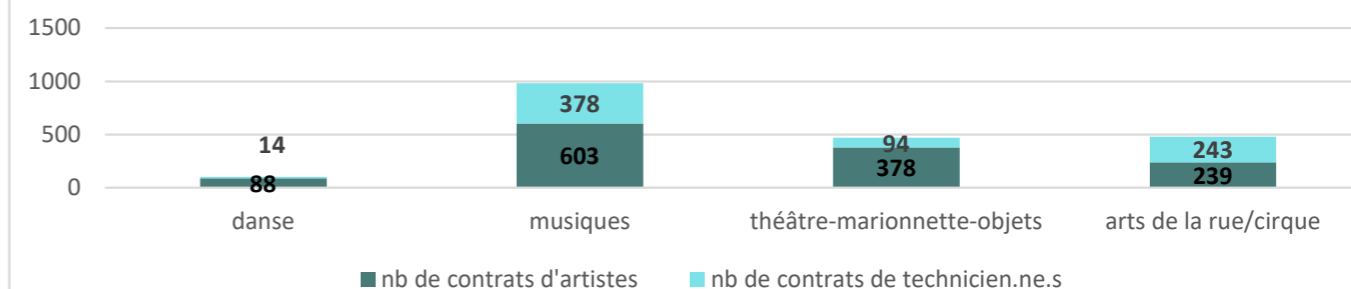
45% (923) de ces salarié.es pourraient être directement concernées par une perte d'emploi. Sans surprise au vu de la fragilité évoquée plus haut, ce sont les personnels des organisations festivalières qui sont les premiers touchés (58% de ces 923).

Au total ce sont 4089 salarié.es impacté.es (soit 30% d'ores et déjà de l'ensemble des salarié.es du secteur en région !).

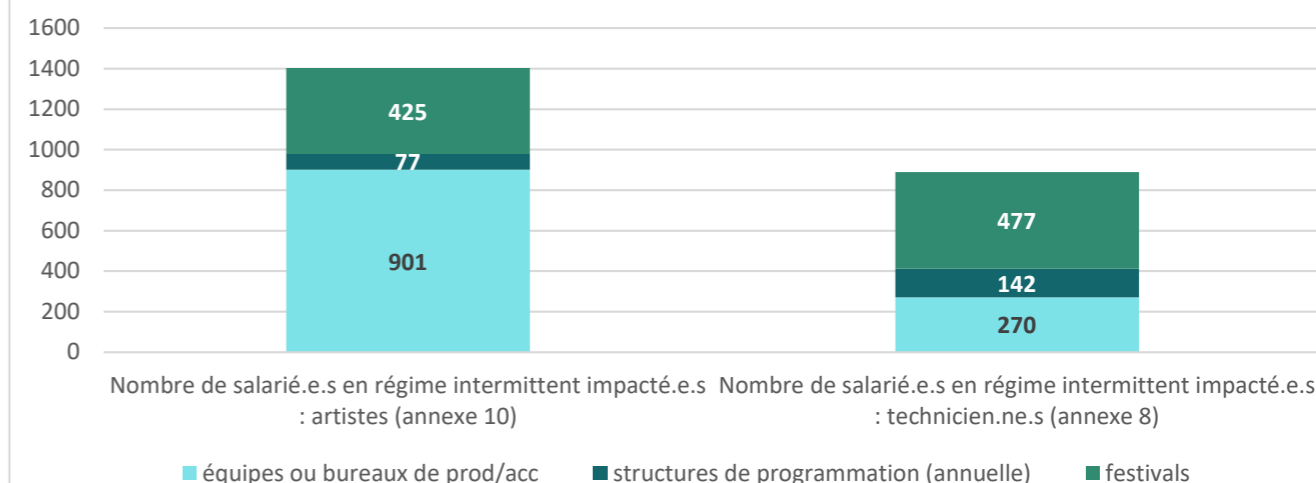
	danse	musiques	théâtre-marionnette-objets	arts de la rue/cirque	TOTAL équipes et bureaux de prod/acc
Combien de contrats d'intermittence d'artistes ont été annulés sans être payés ?	88	603	378	239	1308
Combien de contrats d'intermittence de technicien.ne.s ont été annulés sans être payés ?	14	378	94	243	729

	TOTAL pour les lieux					TOTAL pour les lieux		Total Equipes/lieux par type d'emploi (contrat)
	danse	musiques	théâtre-marionnette-objets	arts de la rue/cirque	TOTAL équipes et bureaux de prod/acc	structures de prog	festivals	
Nombre de salarié.e.s permanent.e.s (CDI, agents) impacté.e.s ?	3	23	29	9	64	90	18	172
Nombre de salarié.e.s CDD impacté.e.s ?	20	39	51	25	135	53	65	253
Nombre de salarié.e.s en régime intermittent impacté.e.s : artistes	115	186	278	168	747	329	173	1249
Nombre de salarié.e.s en régime intermittent impacté.e.s : technicien.ne.s	44	86	106	27	263	514	105	882

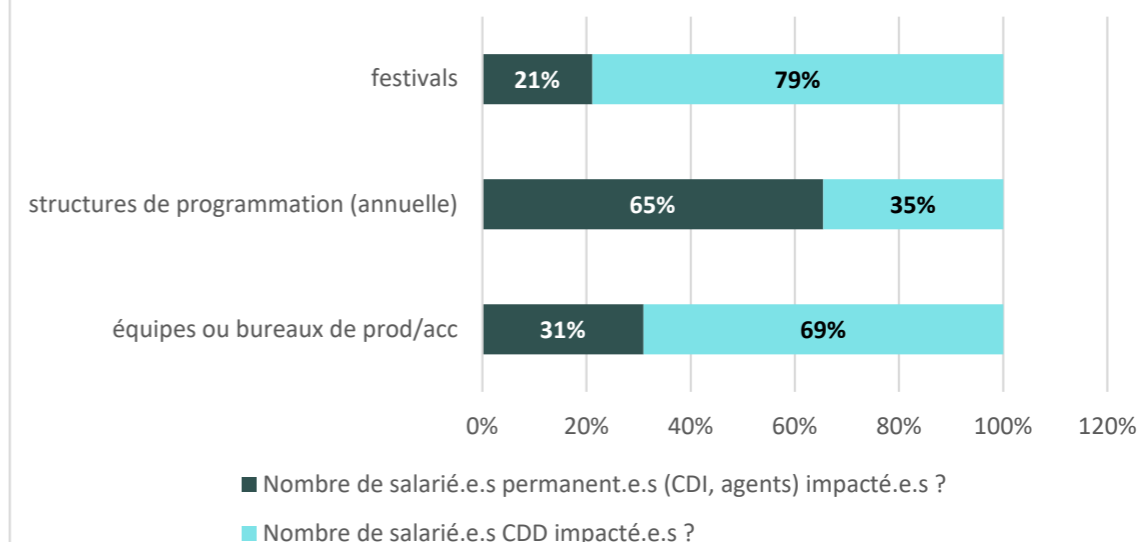
graphique 7 - Régime de l'intermittence : contrats annulés sans être payés



graphique 8 - Régime de l'intermittence : répartition des typologies d'emplois impactés en fonction de la structure employeuse



graphique 9 - Régime général : types de contrats impactés



Impacts budgétaires

Sur les 9 350 831 € de pertes cumulées constatées et/ou estimées (équipes artistiques/bureaux de production et/ou d'accompagnement et lieux et/ou structures de programmation), 71% sont constituées par la perte de ressources propres (billetterie, ventes...) devant les pertes de partenariats privés et de mécénat (18%).

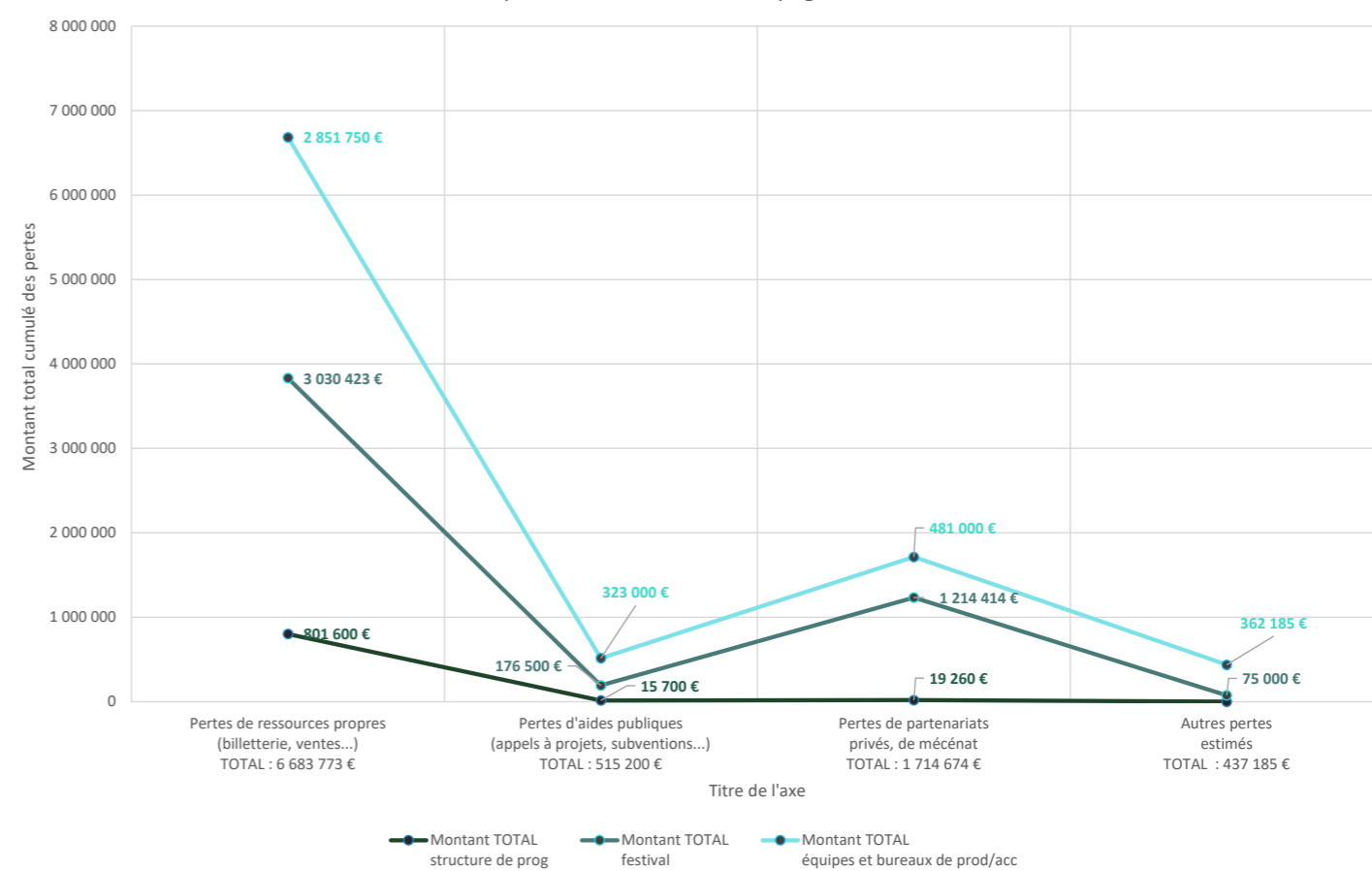
Sur les 1 680 704 € de charges et frais constatés et/ou estimés, 62 % relève des salaires et cotisations.

L'impact budgétaire global cumulé est de 11 031 535 € et, à plus de 60 %, constituées donc par la perte de ressources propres.

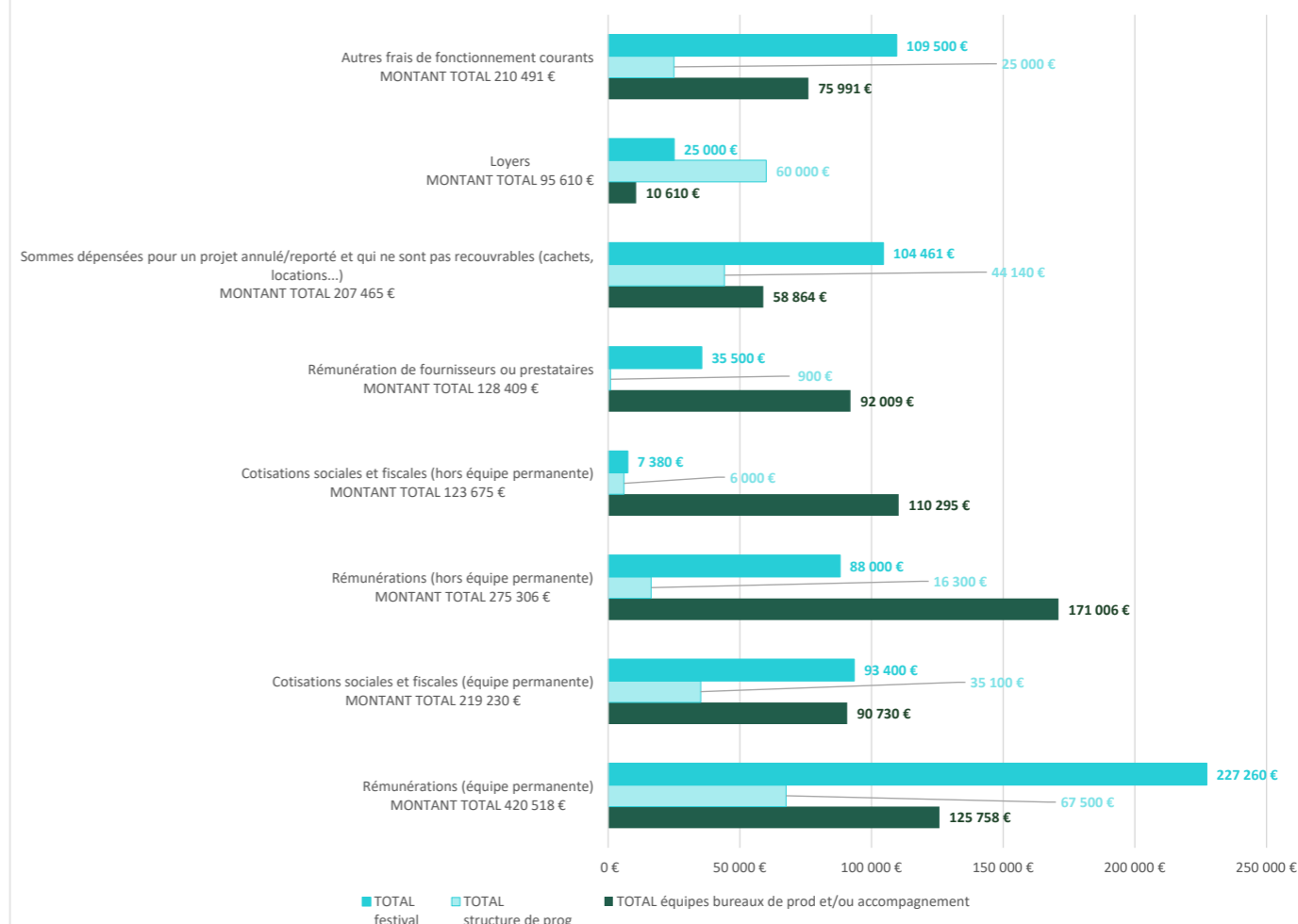
NB : si nous appliquons à ce total le multiplicateur de 10, nous arrivons à une estimation de plus de 110 000 000 €.

	danse	musiques	théâtre-marionnette-objets	arts de la rue/cirque	TOTAL évalué équipes et bureaux de prod/acc	TOTAL structure de prog	TOTAL festival
Pertes de ressources propres (billetterie, ventes...)	83 535 €	1 937 750 €	453 847 €	376 618 €	2 851 750 €	801 599,50 €	3 030 423,00 €
Pertes d'aides publiques (appels à projets, subventions...)	3 000 €	256 000 €	62 000 €	2 000 €	323 000 €	15 700,00 €	176 500,00 €
Pertes de partenariats privés, de mécénat	0 €	465 000 €	13 000 €	3 000 €	481 000 €	19 260,00 €	1 214 414,00 €
Autres pertes estimées :	43 985 €	103 450 €	127 530 €	87 220 €	362 185 €	0,00 €	75 000,00 €
SOUS-TOTAL 1	130 520 €	2 762 200 €	656 377 €	468 838 €	4 017 935 €	5 332 897 €	9 350 831,61 €
Sommes dépensées pour un projet annulé/reporté et qui ne sont pas recouvrables (cachets, locations...)	5 700 €	7 550 €	19 022 €	26 592 €	58 864 €	44 140 €	104 461 €
Rémunération de fournisseurs ou prestataires	4 600 €	78 000 €	3 384 €	6 025 €	92 009 €	900 €	35 500 €
Rémunérations (équipe permanente)	1 300 €	108 085 €	11 373 €	5 000 €	125 758 €	67 500 €	227 260 €
Cotisations sociales et fiscales (équipe permanente)	5 300 €	81 028 €	2 402 €	2 000 €	90 730 €	35 100 €	93 400 €
Rémunérations (hors équipe permanente)	17 060 €	86 233 €	28 316 €	39 397 €	171 006 €	16 300 €	88 000 €
Cotisations sociales et fiscales (hors équipe permanente)	4 170 €	73 936 €	8 211 €	23 978 €	110 295 €	6 000 €	7 380 €
Loyers	240 €	3 000 €	3 500 €	3 870 €	10 610 €	60 000 €	25 000 €
Autres frais de fonctionnement courants	200 €	56 424 €	11 767 €	7 600 €	75 991 €	25 000 €	109 500 €
SOUS-TOTAL 2	38 570 €	494 256 €	87 975 €	114 462 €	735 263 €	945 441 €	1 680 703,84 €
TOTAL de toutes les pertes	169 090 €	3 256 456 €	744 352 €	583 300 €	4 753 198 €	6 278 337,50 €	11 031 535,45 €

graphique 10 - Typologie et part des pertes financières pour les équipes artistiques et les bureaux de production et/ou d'accompagnement



graphique 11 - Répartition des dépenses pour les équipes/bureaux de prod & les structures de programmation & les festivals



Premiers dispositifs utilisés et expression des besoins

(synthèse non exhaustive)

Le 1er dispositif utilisé est celui qui met en place une **activité partielle** (215 salarié.e.s concerné.e.s par le chômage partiel).

Viennent ensuite le **fonds de solidarité** puis le **report du paiement des cotisations sociales**.

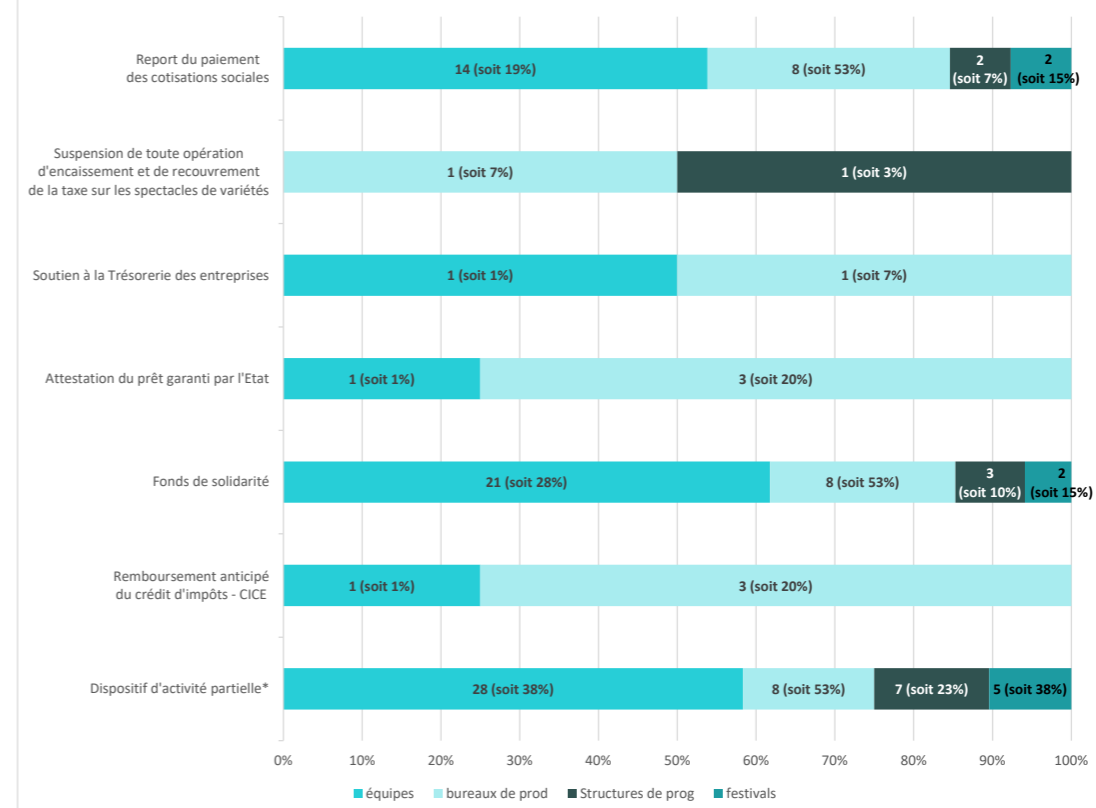
Les premiers besoins exprimés portent sur l'accès à **un espace d'information centralisée et adaptée aux spécificités régionales** puis à un nécessaire **appui financier**.

Pour l'appui financier, voici quelques exemples des besoins exprimés :

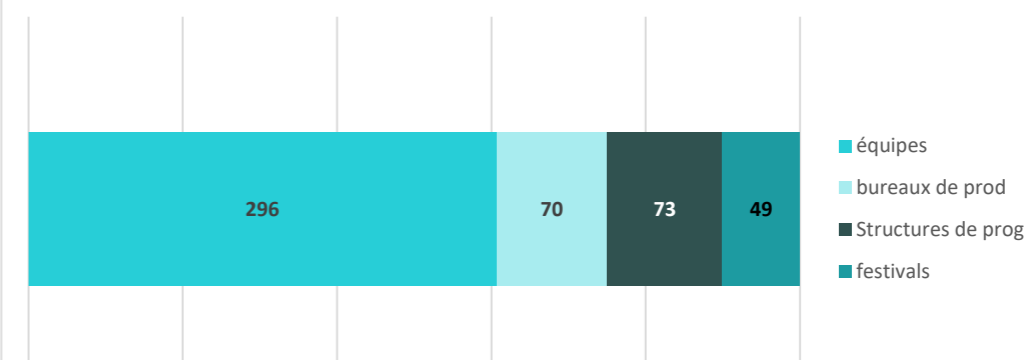
- Mesures de soutien spécifiques aux personnels administratifs et de production, qu'il s'agisse de salarié.e.s des compagnies ou des bureaux de production
- Une aide financière sur les contrats de cessions annulés et appel aux structures de diffusion dont les subventions sont maintenues, à régler les contrats de cession : pour pouvoir payer et les cachets des artistes et garantir les salaires des personnels permanents des équipes artistiques ou le règlement des frais fixes en administration/production/diffusion
- Soutien à la création et à la reprise
- Aide exceptionnelle à la création de spectacle
- Un fond d'aide pour les 3 ou 4 mois à venir
- Une aide proratisée sur les cessions pour financer le fonctionnement
- Année d'intermittence blanche et reconduction automatique de tous les intermittents après date anniversaire, quel que soit le nombre d'heure réalisées
- Apport direct en trésorerie ou annulation des charges Urssaf du 2ème trimestre 2020
- Prêt de trésorerie à taux 0 sur 12 mois
- Fonds de soutien pour apport coûts de plateau
- Un fond de soutien pour financer nos frais fixes de fonctionnement (administration -diffusion)
- Aide à la compensation de la perte en billetterie sur la saison 20/21, liée aux mesures sanitaires
- Aide à la structuration et au maintien de l'emploi pour nos équipes artistiques
- Aide au maintien à l'emploi pour les postes administratifs des équipes artistiques et bureaux de production et/ou d'accompagnement

A noter que la majorité équipes/bureaux de production et/ou d'accompagnement semblent pouvoir surnager sur la période référence du questionnaire (mars/juin), mais expriment leur plus grande crainte quant à leur survie en cas d'annulation sur l'ensemble de la période estivale et encore plus en cas de non reprise après l'été.

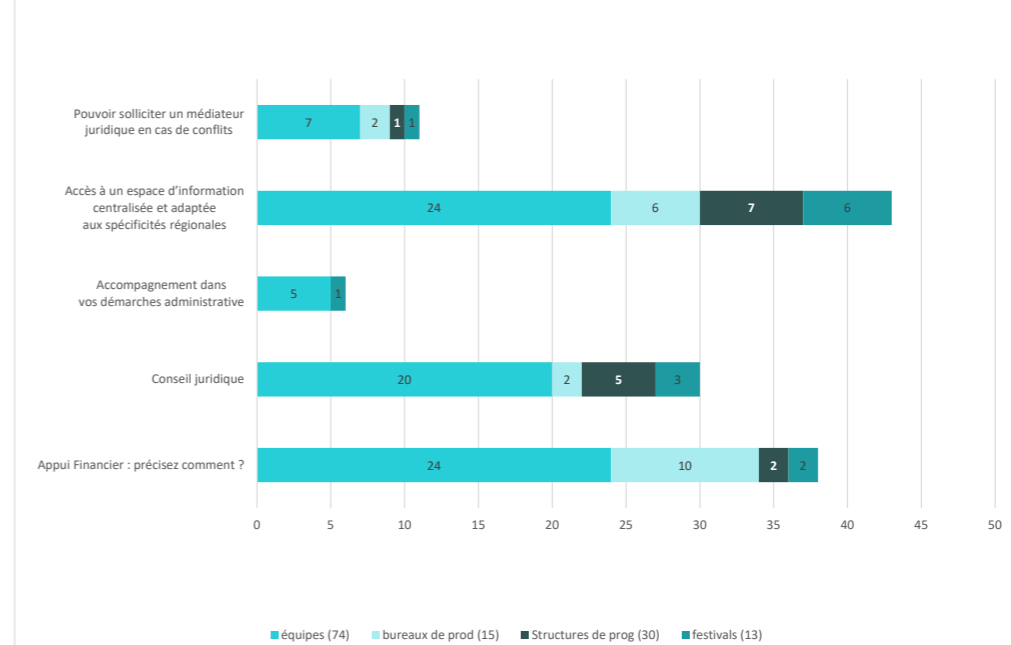
graphique 12 - Dispositifs d'urgence mis en place ou utilisés par les structures répondantes



graphique 12 (bis) - *nb de salarié.e.s mis au chômage partiel



graphique 13 - Besoin d'accompagnement et de ressources à court terme



Annexes

Vous souhaitez communiquer d'autres informations pour expliquer les difficultés que vous rencontrez actuellement (synthèse non exhaustive) :

1. En termes de diffusion

Exprimées par les équipes artistiques

- Interruption des outils de communication nécessaires à la diffusion (teaser, plaquettes, etc.) : problématiques liées aux prestataires, mais également budgétaires...
- Problèmes de visibilité : annulation des parcours professionnels et résidences Impactent les créations à venir... et la visibilité des équipes artistiques
- Problèmes pour la diffusion internationale
- Problèmes de répétitions et résidences pour les créations 2020
- Problèmes de visibilité si les festivals (Avignon OFF, Chalon notamment) sont annulés
- Annulation par des lieux de dates en 2021 au profit des reports
- Accompagnement sur les perspectives à venir, diffusion des projets
- Espace d'échange et de discussion avec d'autres artistes, structures à la reprise de l'activité, renforcer les dispositifs de soutien à la diffusion pour redonner de l'élan aux compagnies et donner chance aux créations d'être vues
- Conseil en développement et structuration

Exprimées par les bureaux de production et/ou d'accompagnement

- Perte de liens et/ou négociations amorcés avec des responsables de programmations

Exprimées par les lieux et/ou structures de programmation

- Calendrier 2021 surchargé en termes de reports et de nouvelles propositions artistiques

2. En termes d'emploi

Exprimées par les équipes artistiques

- Contrats de cessions annulés non signés
- Difficultés pour les équipes d'honorer à leur tour leurs engagements pris auprès des personnes au régime de l'intermittence
- Difficultés de rémunération des bureaux de production et/ou administration ayant travaillé en amont sur ces cessions
- Perte des droits à l'intermittence de tout ou partie des équipes, du fait, aussi, de l'annulation des actions culturelles (en bibliothèques, milieu scolaire, hospitalier etc.) et en Conservatoire
- Chômage partiel trop pénalisant pour certains contrats intermittents : non mis en place

3. En termes d'impacts budgétaires

Exprimées par les équipes artistiques

- Frais d'administration/production/diffusion engagés en amont des représentations et en gestion pendant la période de crise sanitaire, sans rentrées financières
- Charges honorées avec la trésorerie des équipes artistiques
- Manque à gagner pour la constitution d'un fonds de roulement pour les créations à venir (paiement partiel des cessions annulées : coût plateau)
- Sans calendrier et conditions de la reprise d'activité, difficile de déterminer le reste à charge et l'état de la trésorerie...
- Désengagement des mécènes
- Beaucoup d'équipes sont en statut «association loi 1901», sans subvention ou pour une faible part et n'employant que des personnes au régime de l'intermittence

Exprimées par les bureaux de production et/ou d'accompagnement

- Difficultés de paiement des équipes artistiques pour du travail administratif et accompagnement avant, pendant et après la période de crise sanitaire
- Pas de trésorerie pour palier à ces difficultés financières

Exprimées par les lieux et/ou structures de programmation

- Les lieux subventionnés par le Ministère de la Culture ont eu la confirmation du maintien de leurs subventions pour pouvoir payer les cessions annulées. Ce n'est pas le cas pour les lieux financés par des collectivités locales : le cas de force majeure est souvent évoqué par ces collectivités
- Beaucoup de projets annulés et portés par des structures à faibles capacités financières ou ne dépendant pas des budgets de la Culture (médiathèque, lieux médicaux-sociaux, écoles-collèges-lycées)
- Difficultés d'échanges avec les élu.e.s pour argumenter le maintien nécessaire des financements prévu sur la programmation de spectacles annulés : pédagogie nécessaire

4. Expressions des inquiétudes

- L'absence de calendrier clair du calendrier de «déconfinement» et de ses conditions (jauges etc.) complexifient la reprise d'activité du secteur.

Exprimées par les équipes & bureaux de production et/ou d'accompagnement

- Difficultés de projection sur 2020 et 2021

Annexes

Les structures (132) qui ont répondu entre le 31 mars et le 31 mai 2020

ÉQUIPES ARTISTIQUES

CÔTES D'ARMOR (14)

a k entrepôt
Cie Après le Mur
Cie Automne 2085
Cie Carnets de Voyages
Cie Fiat Lux
Cie Le Grand Appétit
Cie Le P'tit Cirk
Cie Légendanse
Cinquantièmes Hurlants
Éclats de rock
Fur Ha Foll - Le Logelloù
Le Masque en Mouvement
Pilot Fishes
Propagande C

FINISTÈRE (12)

Bureau des Pensées Perdues
Cie Dédale de Clown
Cie Gigot Bitume
Content Pour Peu
Ensemble Matheus / Association Musicus
Ensemble Nautilus
Groupe Tango Sumo
La Rigole
Le Fils du Grand Réseau
Lola Gatt
Morisse et Compagnie
Théâtre de l'éclair

ILLE-ET-VILAINE (41)

114 Cie - Nicolas Petisoff
AÏE AÏE AÏE
Apsara Flamenco
Association Cas Particuliers-Trio Meikhaneh
Bajour
Bob Théâtre
Casus Delires
Centre Chorégraphique National de Rennes et de Bretagne
Cie 2052 - Mélanie Leray
Cie à Corps Perdus
Cie Bakélite
Cie Dana
Cie Des Ronds dans l'eau
Cie Heidi a bien grandi
Cie L'ANPU (Agence Nationale de Psychanalyse Urbaine)
Cie La Morsure
Cie Les 3 Valoches
Cie Palette - Alima Rolland
Cie Pied en sol

20

Cie Udre Olik
Collectif 16 rue de Plaisance
Drolatic Industry
Indiscipline
L'Unanime
La Boite
La Famille Walili
La Mort est dans la boîte
La Caravane Compagnie
Le Banquet Céleste
Le Commun des Mortels
Le Criporteur
Le groupe vertigo
Le Théâtre de Pan
Le Vent des Forges
LOUMA
Mélisme
Monstres
Pierre Bonnaud & Cie
Qualité Street

MORBIHAN (7)

Association Tenir Debout
BàG-La Bande à Grimaud
Cie It's Tý Time
Cie Sébastien Barrier
Jo Coop Cie
Le Pôle
Les Basses Réunies

BUREAUX DE PRODUCTION ET/OU D'ACCOMPAGNEMENT

CÔTES D'ARMOR (1)

Le Labo - Espace Musiques Actuelles Dinan Agglomération

FINISTÈRE (4)

La Criée
Margoulins Productions
Paker Prod
Wart

ILLE-ET-VILAINE (10)

3 P'tit tour / Festival Bars en Trans
Aoza
Au bout du plongeur
Ay-roop
Cyclorama
Hectores
La Loggia
La Station Service
Patchrock
Routes Nomades

Annexes

Les structures (132) qui ont répondu entre le 31 mars et le 31 mai 2020

LIEUX ET/OU STRUCTURES DE PROGRAMMATION (30)

CÔTES D'ARMOR (6)

Centre culturel de La Ville Robert
Centre Culturel Le Sémaphore de Trébeurden
Centre Culturel Mosaïque
La Passerelle, scène nationale de Saint-Brieuc
Le Petit écho de la mode
Palais des Congrès et de la Culture / Loudéac

FINISTÈRE (8)

Espace Glenmor
L'Archipel Fouesnant
La Carène (REMA)
La Maison du théâtre à Brest
MJC Centre social Ti An Dud
Run Ar Puñs
Théâtre du Pays de Morlaix
Très Tôt Théâtre

ILLE-ET-VILAINE (10)

Association Trans Musicales (ATM)
Couesnon Marches de Bretagne
Espace Beausoleil - Mairie de Pont Péan
La Station Théâtre
Le Canal, théâtre du Pays de Redon
Le Sabot d'Or (Commune de Saint-Gilles)
Les Ateliers du Vent
Service culturel Louvigné-du-désert
Théâtre de la Parcheminerie
Théâtre du cercle

MORBIHAN (6)

Centre Culturel Les Arcs / Mairie de Quéven
L'Estran
L'Hermine Sarzeau - Golfe du Morbihan Vannes Agglomération
La Grande Boutique
Théâtre Le Strapontin
Trio...S (dont festival Des ronds dans l'eau)

FESTIVALS (13)

CÔTES D'ARMOR (4)

Art Rock - Association Wild Rose
Les Esclaffades - Amicale Laïque de Saint-Hélen
Lieux Mouvants - Dialogues avec la Nature
Lyncéus festival (Collectif Lyncéus)

FINISTÈRE (2)

Astropolis
Petit festival (Son ar mein)

ILLE-ET-VILAINE (5)

DésARTiculé (Association Rue des Arts)
Mythos (CPPC)
Paillettes & Mimolettes (Asso. Les Mimolettes)
Temps fort arts du cirque (Ay-roop)
Yaouank

MORBIHAN (2)

Festival Méliscènes (Centre Culturel Athéna)
Plages de danse (L'Hermine Sarzeau - Golfe du Morbihan Vannes Agglomération)

21

Annexes

Le formulaire

- Prénom Nom* | E-mail*
- Vous êtes (nature de votre activité principale)*
 - o Un lieu de diffusion, un festival ou une structure de programmation (sans lieu fixe)
 - o Une équipe artistique
 - o Un bureau de production et/ou d'accompagnement
- Nom/raison sociale de votre structure*
- Statut*
 - o Association Loi 1901
 - o SA - SARL – EURL
 - o Coopérative - SCOP – SCIC
 - o Établissement public – EPCC
 - o SEM (Société d'économie mixte) – Syndicat
 - o Société civile
 - o Collectivité
 - o Autre :
- Adresse : Ville – Code postal | code NAF-APE
- Si vous êtes titulaire d'1 ou plusieurs licences* :
 - o Licence 1
 - o Licence 2
 - o Licence 3

» » VOUS ÊTES UNE STRUCTURE DE DIFFUSION OU UN FESTIVAL

- Précisez votre activité :
 - o Structure de diffusion en saison
 - o Festival
- À ce jour, combien de représentation(s) avez-vous dû annuler ou reporter
- Combien de représentation(s) sont maintenues (à ce jour) sur mai et juin 2020
- Pour ces annulations, précisez le montant total des dépenses (en €):
 - o auprès des producteurs
 - o de frais techniques (dont personnel contrat intermittent)
 - o frais d'approche (hébergement/transport de l'équipe : personnes/matériel/décor)
 - o Autres (sécurité/billetterie/catering...)
 - o Estimation du total des dépenses pour des spectacles annulés
- Combien de représentation(s) avez-vous pu reporter ?
- Nb de représentations reportées
 - o au 3e trimestre 2020 (1/07>30/09)
 - o au 4e trimestre 2020 (1/10>31/12)
 - o en 2021
 - o report acté mais en cours de planification
- Nb de représentations pour lesquelles vous êtes en attente de décision :

» » VOUS ÊTES UNE ÉQUIPE ARTISTIQUE OU UN BUREAU DE PRODUCTION ET/OU D'ACCOMPAGNEMENT

- Combien de représentations annulées entre le 1/03 et le 30/06 2020 et sur quel(s) type(s) de manifestation(s)
 - o dans une salle de spectacle
 - o dans un festival
 - o dans un événement pro (salon d'artistes, présentation de maquette, convention, etc.)
 - o autre(s) lieu(x) (bibliothèque, école, café, etc.)
- Combien de jours annulés entre le 1/03 et le 30/06 2020 et sur quel(s) type(s) d'action(s)
 - o Répétition
 - o Résidence de création
 - o Résidence de reprise
 - o Action culturelle
 - o Formation (dispensée par votre structure)
- Combien d'annulations de représentations :
 - o sans contreparties financières :
 - o avec paiement partiel ou total des dépenses engagées par votre structure :
- Combien de reports de représentations :
 - o sans contreparties financières sur les dates annulées :
 - o avec règlement partiel ou total des dépenses engagées par votre structure sur les dates annulées :
 - o pour lesquelles vous êtes en attente de dates :
- Combien de contrats d'intermittence d'artistes ont été annulés sans être payés ? :
- Combien de contrats d'intermittence de technicien.ne.s ont été annulés sans être payés ? :

» » IMPACTS ÉCONOMIQUES ET STRUCTURELS

- Difficultés en termes d'emploi, pour votre projet ou votre structure, entraînées par à la situation liée au COVID-19 :
 - o Nombre de salarié.e.s permanent.e.s (CDI, agents) impacté.e.s* ? :
 - o Nombre de salarié.e.s CDD impacté.e.s* ? :

Annexes

Le formulaire

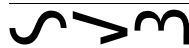
- Etes-vous en mesure de payer ces salaires ? :
 - o oui
 - o non
- Nombre de salarié.e.s du régime de l'intermittence impacté.e.s* ?
 - o Dont nb d'artistes (1) :
 - o Dont nb de techniciens/techniciennes (2) :
- Nombre de salarié.e.s du régime de l'intermittence impacté.e.s*? **SOMME automatique (1)+(2)** (*impacté.e.s = dont le contrat est modifié ou suspendu pendant la période)
- Etes-vous en mesure de payer ces cachets ?
 - o oui
 - o non
- Combien de personnes seraient directement concernées par une possible perte d'emploi ? :
- Si vous prévoyez des pertes de recettes en raison de la situation, merci de préciser :
 - o Pertes de ressources propres (billetterie, ventes...) :
 - o Pertes d'aides publiques (appels à projets, subventions...) :
 - o Pertes de partenariats privés, de mécénat :
 - o ou montant global estimé :
- Pouvez-vous préciser les types de charges financières que vous ne serez a priori pas en mesure d'assumer d'ici au 30 juin ? Si vous êtes en mesure de les quantifier ligne par ligne ou globalement, merci de le préciser.
 - o Sommes dépensées pour un projet annulé/reporté et qui ne sont pas recouvrables (cachets, locations...) (1) :
 - o Rémunération de fournisseurs ou prestataires (2) :
 - o Rémunérations (équipe permanente) (3) :
 - o Cotisations sociales et fiscales (équipe permanente) (4) :
 - o Rémunérations (hors équipe permanente) (5) :
 - o Cotisations sociales et fiscales (hors équipe permanente) (6) :
 - o Loyers (7) :
 - o Autres frais de fonctionnement courants (8) :
 - o Remboursements de prêts (9) :
 - o Autres (10) :
- Montant total estimé des charges pouvant poser problème jusqu'au 30 juin 2020 : **SOMME automatique champs (1) à (10)**
- Merci d'indiquer si vous pensez rencontrer des problèmes de trésorerie :
 - o D'ici le 30 juin prochain - Montant estimé :
 - o Au 3e trimestre 2020 (du 1/7 au 30/9) :
 - o Au 4e trimestre 2020 (du 1/10 au 31/12) :
 - o En 2021 - Montant estimé :
 - o Autre, précisez :
- Si vous avez mis en place le chômage partiel, pour combien de salarié.e.s ? :
- A partir de quelle date ? **JJ MM AAAA**
- Avez-vous sollicité ou prévu de solliciter 1 ou des dispositifs d'aide exceptionnels mis en place pour faire face à la situation de confinement et ses conséquences ?
 - o Report du paiement des cotisations sociales
 - o Remboursement anticipé du crédit d'impôts - CICE
 - o Fonds de solidarité
 - o Attestation du prêt garanti par l'Etat
 - o Soutien à la Trésorerie des entreprises
 - o Médiation de crédit aux entreprises
 - o Médiateur des entreprises
 - o Dispositif d'activité partielle
 - o Suspension de toute opération d'encaissement et de recouvrement de la taxe sur les spectacles de variétés
 - o Versement du droit de tirage sans condition au préalable
- Vous souhaitez communiquer d'autres informations pour expliquer les difficultés que vous rencontrez actuellement :
- Quel(s) serai(en)t votre/vos besoin(s) dans l'immédiat ? (plusieurs réponses possibles)
 - o Conseil juridique
 - o Pouvoir solliciter un médiateur juridique en cas de conflits
 - o Accompagnement dans vos démarches administratives
 - o Appui financier : précisez comment ?
 - o Accès à un espace d'information centralisée et adaptée aux spécificités régionales
 - o Autre :

* Champs obligatoires

**Spectacle vivant en Bretagne
est un Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC)**



SPECTACLE
vivant EN
BRETAGNE



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE
COOPÉRATION CULTURELLE

107 av. Henri Fréville
BP 60219
35202 RENNES cedex 2 | FRANCE
+33 2 99 37 34 58
www.spectacle-vivant-bretagne.fr

[Facebook](#) • [Twitter](#) • [LinkedIn](#)
[@SpectacleVivantBretagne](#) • [@SVBretagne](#) • [spectaclevivantenbretagne](#)